



Conférence Internationale sur la sécurité, la lutte anti braconnage, l'encadrement de la transhumance et la circulation des groupes armés entre le Sahel et l'Afrique équatoriale

Réunion des Experts pour le suivi de la conférence de N'Djamena

16-17 décembre 2019

Douala, République du Cameroun

Termes de Référence (TDR) de la réunion technique des experts

La conférence internationale sur la sécurité, la lutte anti-braconnage, l'encadrement de la transhumance et la circulation des groupes armés entre le Sahel et l'Afrique équatoriale s'est tenue à N'Djamena du 25 au 27 janvier 2019.

Cette conférence a abouti aux principaux résultats suivants :

- La problématique de la transhumance et des groupes armés circulant entre le Sahel et le Nord de l'Afrique équatoriale a été mieux décrite et analysée ;
- les principes d'une stratégie opérationnelle pour combattre le braconnage organisé pratiqué par les groupes armés ont fait l'objet de discussions et d'orientations ;
- 3 blocs géographiques prioritaires ont été validés (Nord-Ouest, Nord-Est et Sud-Est), au sein desquels des représentants des secteurs sécurité, pastoralisme et conservation ont pu échanger leurs visions, souvent pour la 1ère fois ;
- l'efficacité des coopérations transfrontalières dans ces 3 blocs a été débattue, et relancée dans le cas du Sud-Soudan et de la RDC ; du Tchad et du Cameroun.
- l'efficacité de l'aide internationale a été évaluée, et les territoires structurés autour d'aires protégées à gestion déléguée (PPP) ont été identifiés comme étant des succès susceptibles d'être répliqués ;
- une déclaration de politique régionale a été adoptée par les institutions représentées.

La version complète de la déclaration de N'Djamena est disponible sur le lien suivant :

[Déclaration de Ndjama Final.pdf](#)

La Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) assurée par le Royaume de Belgique, en étroite collaboration avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et le Gouvernement de la République du Cameroun, organise une réunion technique des experts et personnes ressources en vue de progresser dans la mise en œuvre concrète des recommandations issues de la conférence internationale des ministres de N'Djamena.

Cette réunion des experts se tiendra les **16 et 17 décembre 2019 à Douala, Cameroun.**

Pour les travaux de cette réunion des experts, les experts seront répartis entre les mêmes groupes de travail que ceux de la conférence de janvier de N'Djamena (un groupe pour chacun des 3 blocs) :

Groupe 1 : **Bloc Ouest** centré autour du Lac Tchad et comprenant le Cameroun, le Niger, le Nigéria, la RCA et le Tchad.

Groupe 2 : **Bloc Centre** composé de la RCA, du Soudan et du Sud Soudan et du Tchad.

Groupe 3 : **Bloc Est** comprenant la RCA, le Soudan et le Sud Soudan, la RDC.

Résultats attendus

La réunion des experts devra permettre de développer, pour chacun des 3 blocs d'intervention, un cadre logique spécifique à partir duquel un document d'action complet (document technique et financier) pourra ensuite être élaboré dans un second temps, à l'issue de la réunion des experts. Chacun de ces 3 cadres logiques (un par bloc) sera construit en se basant plus spécifiquement sur les 8 axes d'intervention identifiés lors de la conférence de N'Djamena de janvier 2019, à savoir :

1. La gouvernance et sécurisation des aires protégées (système de gestion, lutte anti braconnage, absence des conflits de chevauchement) ;
2. La gestion des activités de transhumance, plus particulièrement en ce qui concerne :
 - (i) le traçage et réhabilitation des corridors autorisés pour la transhumance ;
 - (ii) la réduction des effets collatéraux de la transhumance sur les AP et les populations sédentaires ;
 - (iii) la consolidation du rendement économique de la transhumance et d'intensification sur site à travers les mécanismes innovants ;
3. La collaboration effective et opérationnelle au niveau des collaborations transfrontalières ;
4. L'efficacité de la lutte anti-braconnage ;
5. La coordination renforcée des partages d'informations entre les acteurs, la valorisation adéquate des aires protégées via des systèmes impliquant le secteur privé, le financement durable ;
6. Les systèmes de suivi et de monitoring ;
7. L'articulation des objectifs avec les initiatives internationales pertinentes, notamment celles visant la mitigation du changement climatique et la lutte contre les effets du changement climatique ;
8. Les stratégies de communication externe à l'attention des opinions publiques locales, nationales et internationales.

En fonction de la situation prévalant dans le bloc considéré, les experts se prononceront également sur l'opportunité d'activités spécifiques sur les questions ci-dessous :

- Revitalisation de la mise en œuvre d'accords inter étatiques existants ;
- Opportunité de négocier et de signer de nouveaux accords inter étatiques ;
- Opportunité de mettre en œuvre de nouvelles approches de gestion et de financement durable des aires protégées (par exemple via des délégations de gestion des aires protégées au travers de partenariats public privé (PPP))

Les experts proposeront également par ailleurs une stratégie visant la mise en place d'un dispositif régional de suivi et de pilotage politique des actions portant sur les interactions sécurité / aires protégées / pastoralisme. Ils proposeront un plan d'action visant à assurer l'organisation, en 2020 et 2021, d'au moins trois rencontres entre acteurs (locaux, nationaux et internationaux) des secteurs sécurité, pastoralisme et aires protégées.

Modalités d'organisation

- Participants :
 - 3 experts désignés par chacun des sept pays concernés (Tchad, Cameroun, RCA, Soudan, Sud-Soudan, RDC, Nigeria, Niger)
 - 5 personnes ressource pour chacun des 3 blocs identifiés
 - 15 représentants des organisations régionales
 - Les représentants du collège des bailleurs du PFBC sont invités à participer en tant qu'observateurs
- Planification des travaux (**16 – 17 décembre 2019**)
 - Jour 1
 - ouverture protocolaire (plénière)
 - évolutions récentes dans chacun des 3 blocs (plénière)
 - présentation de la méthodologie de travail proposée (plénière)
 - début du travail des experts (sessions par blocs)
 - Jour 2
 - poursuite du travail des experts (sessions par blocs)
 - restitution du travail des experts (plénière)
 - stratégie transfrontalière (plénière)
 - clôture des travaux (plénière)